



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2016 à 19h00

Présents : G. BRACHOTTE / P. BERTHIOT / S. BONIN / N. CHEVASSON / F. COTTIN / M-J. JACQUIER / J. MORE / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / J-J. VIGOT
Absents excusés : P. CATTEAU (proc. G. ROBERT) / K. CHEDAL (proc. J.MORE) / S. GODRIE (proc. G. BRACHOTTE) / E. RIONDET
Secrétaire : J. MORE

La séance est ouverte à 19h00. J. MORE est nommée secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

1- Attribution du Marché Public « Aménagement de l'Eco-quartier du Canal de Bourgogne »

Le Maire rappelle la procédure d'appel à candidature pour un marché de travaux en procédure adaptée. Il rappelle également l'objet de ce marché qui était : « Aménagement de l'Eco-quartier du Canal de Bourgogne »

Ce marché était composé de 3 lots :

- Lot n°1 : VRD
- Lot n°2 : Espaces verts
- Lot n°3 : Maçonnerie

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 15 septembre 2016, a étudié les offres reçues, les a évaluées et appréciées en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération :

- prix de prestation 90%
- note technique 10%

De plus, conformément aux indications du marché, une renégociation a été engagée pour le lot Espaces Verts. En effet, des incertitudes sur la hauteur de certains végétaux prévus par les candidats apparaissent à l'analyse des prix. Il a donc été demandé à chaque candidat la hauteur des végétaux prévus et compte tenu des réponses, il a été engagé une négociation pour demander aux candidats leur meilleure offre avec des végétaux de hauteur 60/80 cm. Les entreprises ID VERDE et JACQUINOT ont produit une nouvelle offre, l'entreprise DUC et PRENEUF a maintenu son offre et l'entreprise VDS, n'a pas répondu dans les temps et maintien donc sa proposition.

Le Maire fait lecture de l'ensemble des rapports d'analyse.

Ainsi, selon le tableau d'analyse des offres et suite aux renégociations, il en ressort que les propositions des entreprises suivantes ont obtenu la meilleure note par rapport aux différents critères et, de ce fait sont premières dans le classement des offres :

Lots	Entreprise	Montant
Lot n°1 : VRD	EUROVIA	1 048 726,07 € HT
Lot n°2 : Espaces verts	JACQUINOT	126 651,23 € HT
Lot n°3 : Maçonnerie	GAUDRY	66 326 € HT
Total		1 241 703,30 € HT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir ces entreprises pour réaliser ce chantier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- attribue le marché public à ces entreprises pour l'aménagement de l'Eco-quartier du Canal de Bourgogne, pour un montant total de 1 241 703,30 € HT;
- charge Monsieur le Maire de signer les différents documents relatifs à ce marché ;
- déclare que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget et autorise le Maire à solliciter un emprunt à hauteur de 650 000 euros avec possibilité de remboursement anticipé au fur et à mesure de la vente des terrains et des besoins.

À THOREY EN PLAINE, le 21 octobre 2016

